



Association pour le développement de l'informatique juridique
siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75 012 PARIS
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

RAPPORT D'ACTIVITE 2013

LES ACTIVITES PASSEES DEPUIS L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 DECEMBRE 2012

Les activités de l'ADIJ ont porté principalement sur 6 secteurs :

- L'organisation des mardis : elle en a organisé 10 en 2013 ;
- Le fonctionnement des ateliers ;
- La section Jeunes ;
- Les sessions d'orientation des étudiants en M2 Droit et technologies ;
- Les publications.
- La réalisation d'une WebTV

Les 10 « Mardis de l'ADIJ » :

- **12 février** : « Regards croisés sur l'exploitation des droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique » par Sophie Soubelet-Caroit (atelier « DADVSI ») ;
- **26 mars** : « L'e-réputation de l'élu et la protection de l'image des collectivités territoriales via les outils de nouvelles technologies » par Danièle Véret (atelier « Nouvelles technologies en droit public ») ;
- **24 avril** : « Cybersurveillance pour cybersécurité : droits et devoirs de l'employeur au fil de la jurisprudence » (atelier « Droit du travail et nouvelles technologies » en partenariat avec les Commissions Ouvertes du Barreau de Paris, animé par Christine Baudoin) ;
- **7 mai** : « L'externalisation, aspects juridiques, technologiques, sociaux » par Frédéric Mascré, Avocat à la Cour, et ouverture d'un atelier sur ce thème ;
- **4 juin** : « La nouvelle réglementation du prépayé en France » par Lise Breteau (atelier « Paiement et monnaie électroniques » de Cathie-Rosalie Joly) ;
- **24 septembre** : « Jeux en ligne: sécurité informatique et enjeux juridiques » par Isabelle Landreau et Myriam Quemener (atelier « Cyberdélinquance ») ;
- **1^o octobre** : « Vente de produits marqués sur Internet: vers une libéralisation du marché ? » par Sandrine Pétain et Myriam Quémener (atelier Cyberdélinquance) ;
- **29 novembre** : « Le Phishing : Identifier, lutter et se protéger », une conférence organisée par la section jeunes pilotée par Karima Ben Abdelmalek ;
- **3 décembre** : Colloque « Open data de santé » organisé par les ateliers « données de santé » et « protection des données personnelles » de l'ADIJ, avec la participation de l'AFCDP ;

- **5 décembre** : « Les logiciels libres et l'open source : questions d'actualité » par Xavier Strubel Strubel, Professeur de droit à TEM (Institut Mines-Télécom) et membre d'honneur du CA de l'ADIJ

Le fonctionnement des ateliers

Si la réactivation de la section Jeunes a été l'un des premiers objectifs de 2012, le fonctionnement des ateliers a été en tête de l'ordre du jour de deux séances du Conseil d'administration en 2013.

Anne-Charlotte Gros a tenu le 6 juin, au cabinet de Christine Baudoin, une réunion de remotivation des chefs d'atelier, pour préciser la feuille de route de chacun et son besoin en rapporteurs. Ils ont ensuite été invités à déjeuner à la réunion suivante du Conseil d'administration de l'ADIJ le 17 juin

Pour mémoire :

Les ateliers en activité :

- L'atelier « Protection des données personnelles : pratique, enjeux et perspectives » animé par Nathalie Métallinos et Elise Debies ;
- L'atelier « Les nouvelles technologies en droit public » animé par Danièle Véret, Avocat au Barreau de Paris va réorienter ses travaux vers "la réutilisation des données publiques". A rapprocher du projet d'atelier « Gouvernement ouvert » en invitant de nouveaux participants à le rejoindre : Patrice Platel (SGG), Thomas St Aubin (DILA), Alexandre Quintard (Etalab), William Gilles (Paris I) via Grégoire Mainçon-Vitrac ;
- L'atelier « Droit du travail et nouvelles technologies » en partenariat avec les Commissions Ouvertes du Barreau de Paris, coanimé par Christine Baudoin et Nicole Turbé-Suetens ;
- L'atelier « Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information : enjeux, mise en œuvre et perspectives » animé par Sophie Soubelet-Caroit, avocat au Barreau de Paris, relancé par un « mardi » le 12 février 2013 ;
- L'atelier « Paiement et monnaie électroniques : quelle régulation et quelles opportunités en France et en Europe » animé par Cathie-Rosalie Joly, avocat au Barreau de Paris
- L'atelier « Green IT – Environnement et Technologies » animé par Olivia Gast ;
- L'atelier « Externalisation » animé par Frédéric Mascré ;
- L'atelier « Informatique de santé : aspects juridiques et techniques » animé par Laurent Caron, avocat au Barreau de Paris ;
- L'atelier « Cybercriminalité » animé par Myriam Quémener, Avocat Général à la Cour d'appel de Versailles.

Un atelier en voie de création :

- L'atelier « E-réputation » animé par Cédric Lacarrière (?) (M-C. Gros)

La section Jeunes

La section Jeunes a été réunie le 10 juin par Karima Ben Abdelmalek.

Au programme :

- le comité de publication, son organisation et son mode de fonctionnement, le recrutement des rédacteurs et la politique éditoriale, piloté par Fabien Waechter.
- l'organisation de la conférence spéciale "Section Jeunes", suivie d'un cocktail qui a eu lieu vendredi 29 novembre 2013 de 18h30 à 20h00 sur le thème : « Le phishing : identifier, lutter et se protéger »

- la constitution d'un groupe de travail ad hoc piloté par Stéphane Cottin en liaison avec Anne-Charlotte Gros et Marianne Mamou pour améliorer la visibilité de nos contenus sur le site et des informations dites "à la une
- la valorisation des comptes rendus d'ateliers, et contenus de manière générale, sur une page dédiée du type contenus "A LA UNE".
- l'amélioration de la visibilité de l'agenda.

Les sessions d'orientation professionnelle des étudiants en M2 Droit et TIC

Une session s'est tenue le 19 février 2013, de 18h30 à 20h30, à la Faculté Jean Monnet de Sceaux (Université Paris-Sud), sur le thème : Avocats et juristes IP/IT. Cette session s'adressait notamment aux étudiants des Masters 2 « Droit des nouvelles propriétés » (dir. A. Bensamoun), « Droit des créations numériques » (dir. P. Sirinelli) et « Droit de l'Innovation technique » (dir. A. Latreille).

Une autre session, animée par Cédric Manara, professeur à l'EDHEC Business School, s'est déroulée le 19 décembre, de 18h30 à 20h30, à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris). 12 place du Panthéon sur le thème des "Métiers du droit du commerce électronique », dans le cadre du Master 2 « Droit du commerce électronique et de l'économie numérique » de l'Université Paris I dirigé par Madame Judith Rochfeld. Comme toujours, cette session était ouverte aux étudiants des autres Masters de droit & nouvelles technologies (ou de droit de la propriété intellectuelle) et aux membres de la section jeunes de l'ADIJ.

Les intervenants étaient Benjamin Chemla, fondateur de Citycake, Lucy Savary, CNIL, Mathilde Renson d'Herculais (Le Bon Coin) et Benjamin Moutte-Caruel (directeur juridique de Price Minister).

Les publications

1) Revue Archimag :

Publication de 5 articles comme chaque année :

- N° de Février : « Les saisies de nom de domaine, ou le bannissement électronique » par Cédric Manara ;
- N° d'Avril : « Les points clés du contrat d'externalisation » par Frédéric Mascré ;
- N° de Juin : « Cybersurveillance : les droits et devoirs de l'employeur » par Christine Baudoin ;
- N° de Septembre : « Web sémantique et accès au droit » par Stéphane Cottin ;
- N° de Décembre : « Les opérateurs publics de services numériques » par Thomas Saint-Aubin,

2) Publication du livre collectif des éditions Diateino :

En 2012, l'ADIJ a engagé la réalisation d'un ouvrage collectif sur les questions juridiques posées par l'utilisation des médias sociaux, partant du constat de leur méconnaissance par les chefs d'entreprise, les blogueurs, les utilisateurs des médias sociaux et les particuliers en général. Il s'agissait d'y apporter des réponses claires, simples, accessibles aux non juristes. Cédric Manara s'est proposé pour piloter la réalisation de cet ouvrage et y travailler au cours du premier trimestre 2013, avec une équipe d'étudiants de troisième cycle de Paris II. Les disciplines juridiques touchées par les usages des réseaux sociaux étant multiples - droit du travail, droit de la vie privée et des données personnelles, propriété intellectuelle, procédure, etc. -, il lui paraissait en effet pertinent qu'une équipe s'y attelle - plutôt qu'une personne seule -, chaque membre ayant son domaine de compétence. Et les plus jeunes sont aussi les meilleurs connaisseurs des médias sociaux !

L'ouvrage « Réseaux sociaux : 101 questions juridiques » ainsi réalisé est sorti de presse le 12 septembre. En matière de droits d'auteur, l'ADIJ reçoit les droits suivants, identiques à ceux de Cédric Manara : 4 % sur le prix de vente HT des premiers exemplaires vendus et 5 % à partir de 5.000 exemplaires vendus.

3) Les éditions Lexbase, qui hébergent gracieusement le site www.adij.fr ont contribué, comme les années précédentes, à la rédaction et à la publication des comptes rendus des « mardis » et des ateliers.

4) Les éditions Lamy ont créé un partenariat ADIJ / Revue Lamy Droit de l'Immatériel (RLDI) qui publie depuis septembre une tribune mensuelle de l'atelier « Protection des données personnelles » de l'ADIJ, laquelle garde le droit de publier ces articles sur son site.

La réalisation d'une WebTV :

Prévue en 2012, la réalisation de la Web TV LegalAcess, en partenariat avec Juriconnexion, a été accomplie en 2013 avec la mise en ligne des 107 interventions en français et anglais de la conférence E-Justice de novembre 2012, pour un montant de 7.415 € TTC, incluant une assistance à la maintenance de la plateforme et les prochaines publications pour les 2 prochaines années.

A l'avenir, la Web TV LegalAcess pourra notamment diffuser des vidéos des « Mardis de l'ADIJ » telles que celle tournée lors de la conférence sur l' « Open data de santé » du 3 décembre 2013, pour un coût de l'ordre de 800€ TTC.

Le prix ADIJ Christian-Hazard

Comme chaque année, l'ADIJ a souhaité récompenser de belles initiatives de jeunes, dont l'activité sur le web est particulièrement remarquée, sérieuse et régulière : site web, compte Twitter, Facebook, blog etc, portant évidemment sur le droit des technologies de l'information et de la communication.

Le Jury chargé de désigner le lauréat 2013 était composé de ses prédécesseurs, Miroslav Kurdov (lauréat 2012), Julien Le Clainche (lauréat 2011), François Guy (lauréat 2010), Frédéric Glaize (lauréat 2009), Ronan Hardoin (lauréat 2008), Cédric Manara (lauréat 2007), Benoit Tabaka (lauréat 2006), Karima Ben Abdelmalek (lauréate 2005) et Xavier Strubel (lauréat 1987),

Le prix ADIJ Christian-Hazard 2013 a été attribué à Matthieu ESCANDE, 32 ans, doctorant et prochainement avocat.

Il a été désigné par le jury pour ses publications nombreuses en matière de jeux en ligne et pour son blog <http://www.droit-jeu-pari.com/>

Ce thème a d'ailleurs fait l'objet d'une conférence organisée par l'ADIJ en septembre dernier. La remise du prix par nos deux éditeurs partenaires a eu lieu à l'issue l'Assemblée Générale annuelle, le 5 décembre 2013.

Le bureau de l'ADIJ remercie la section Jeunes pour la pré-sélection et les membres du Jury pour la sélection du lauréat, ainsi que les éditions Lamy et les éditions Lexbase qui lui ont offert et remis le prix, comme chaque année.

LES ACTIVITES PREVUES POUR 2014

- Les Mardis déjà prévus :
 - o 14 janvier « Marques et réseaux sociaux » par Martine Landeau
 - o 4 mars (à confirmer) : « La géolocalisation et les nouveaux moyens de preuve numérique » par Eric Lefevre et Myriam Quémener
 - o Conférence en partenariat avec La Chambre des huissiers sur « Les jeux en ligne » (à défaut, sur « le phishing »)
 - o La conférence annuelle préparée par la section Jeunes
- Autres manifestations :
- Journées franco-allemandes ADIJ-DGRI à Paris les 28 et 29 mars (reportées des 4 et 5 octobre 2013, un vendredi après-midi et un samedi matin) sur le thème : « Le droit d'auteur dans l'environnement numérique ». Sophie Soubelet-Caroit en sera l'animatrice côté ADIJ, Rupert Vogel et Matthias Scholz côté DGRI.
- Les ateliers en activité et en préparation :
 - Outre les ateliers en activité énumérés plus haut :
 - o Reconversion de l'atelier « Les nouvelles technologies en droit public » animé par Danièle Véret, en atelier « Gouvernement ouvert sur la réutilisation des données publiques » ;
 - o Relance de l'atelier « Green IT – Environnement et Technologies » animé par Olivia Gast ;
 - o Création de l'atelier « Logiciels libres et open source » animé par Xavier Strubel suite à la conférence du 5 décembre 2013 ;
 - o Création de l'atelier « E-réputation » animé par Cédric Lacarrière (?) (M-C. Gros).
- Les publications :
 - o Réédition de l'ouvrage collectif des éditions Diateino « Réseaux sociaux : 101 questions juridiques ».
 - o Revue Archimag : Publication de 5 articles comme chaque année, en février, avril, juin, septembre et décembre :
 - N° de Février : «Les marques et les réseaux sociaux » par Isabelle Landreau
- La WebTV LegalAccess : Diffusion de vidéos des « Mardis de l'ADIJ » telles que celle tournée lors de la conférence sur l' « Open data de santé » du 3 décembre 2013, pour un coût de l'ordre de 800€ TTC, sous réserve de financements extérieurs (sponsors à rechercher).